Conseil Municipal du lundi 27 janvier 2014

Des terrains libres à la vente dans le lotissement de Pen Ar Harden

Présenté par Monsieur le Maire en début de réunion, le compte-rendu de la réunion du Conseil du mardi 17 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité par les élus.

Comptes 2013

Les élus adoptent les différents comptes de l'année 2013.

Le budget de la commune se solde par un excédent de clôture de 347.086 €. (soit un excédent de fonctionnement de 659.010 €. et un déficit d'investissement de 311.924 €.)

La capacité de financement dégagée de 211.824 €. (après remboursement du capital de la dette) permet de financer une partie des opérations d'investissement à venir sur l'année 2014.

Elles seront détaillées lors du vote des budgets par le Conseil le jeudi 13 mars prochain.

Les cinq autres budgets annexes se présentent comme suit.

Le résultat du lotissement communal de <u>Bellevue</u> est nul. Il est clôturé.

<u>Service Assainissement</u> : déficit de 46.047 €. Service Eau potable : excédent de 145.343 €.

<u>Lotissement communal Impasse du Général de Gaulle</u> : déficit de 54.134 €.

Lotissement communal de Pen Ar Harden: excédent de 87.926 €.

Garantie d'emprunts Armorique Habitat

Les élus acceptent de garantir 50 % des 108.775 €. d'emprunts contractés par Armorique Habitat pour la rénovation des logements HLM rue Capitaine de Menou.

Personnel communal

Les élus décident la création d'un poste d'agent communal pour suppléer le départ en retraite de l'actuel responsable des services techniques. Le poste est à pourvoir pour le 2 juin 2014.

Matériel informatique

Il est décidé l'acquisition d'un ordinateur portable auprès de la société Sos Ordi de Plouvorn

Plan d'eau

L'état du site après les dernières intempéries de décembre 2013 et janvier 2014 contraint à abattre des arbres tombés ou menaçant de chuter sur le site du plan d'eau. Ils seront remplacés par de nouvelles essences locales.

Compte-rendu des commissions

Les Commissions se réunissent pour préparer le budget primitif voté le jeudi 13 mars prochain.

Réfection de la Résidence Saint-Roch

Une réflexion est engagée sur le projet de réfection de la Résidence Saint-Roch et plus particulièrement sur la possibilité de réaffecter les locaux de l'Espace Roger Lerrol.

Médailles d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

Echelon Vermeil (30 années) : A. Seité, J.N. Cueff, L. Paugam, M. Berrou La remise des Médailles samedi 15 février 2014 à 11 h – salle polyvalente de l'Espace Jacques de Menou

Conseil Municipal du lundi 27 janvier 2014

Elections Municipales

Monsieur le Maire rappelle qu'il est impératif de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter les dimanches 23 et 30 mars 2014 à l'occasion des élections municipales. Les documents valides sont : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo, permis de chasse avec photo, carte d'invalidité civile ou militaire avec photo. A défaut, la personne ne sera pas admise à voter.